

## RÉFLÉCHISSONS NOS USAGES NUMÉRIQUES

## « Charte des usages des outils numériques (nos 5 règles d'or) »

Séance  
n° 8 2 X 50 minutes

## Contexte de la séance

En classe, tout comme à la maison, les élèves utilisent des outils numériques (un ordinateur, une tablette, un appareil photo, ...). Il est important qu'ils se fixent des règles pour les utiliser de façon critique, respectueuse et raisonnable.

Plutôt que de les imposer, il est préférable que les élèves réfléchissent et constituent/établissent ces règles eux-mêmes.

## Objectif de la séance

Porter un regard critique sur ses usages et utilisations des outils numériques en vue de se fixer des règles (de respect du matériel, de bonnes pratiques de communication...). La finalité : se fixer et illustrer (en images) " 5 règles d'or ".

## Acquis d'apprentissage

Au terme de la séance, l'élève sera capable de fixer et s'approprier des règles d'utilisation des outils numériques qui tiennent compte de soi et des autres (dimension sociale).

## Matériel nécessaire

- Des feuilles A4 et un marqueur

## Déroulement

## 1. Mise en projet [50 minutes]

Dans un premier temps, il s'agit de donner du sens à ce qui va suivre.

Deux propositions de point de départ :

1. L'idéal est de lancer une discussion à partir d'un fait particulier rencontré de façon concrète (des machines qui sont restées allumées, des enfants qui ont du mal à se défaire des outils numériques...).
2. L'enseignant présente le contexte : « À l'école, comme à la maison, nous utilis(er)ons régulièrement du matériel numérique (ordinateur, appareil photo, tablette...). Il est important que nous nous fixions des règles pour que tout se passe efficacement ».

Après avoir laissé le temps aux enfants d'échanger librement autour de la thématique, l'enseignant annonce :

« Ce que vous venez d'exprimer est très intéressant. Je vous propose d'utiliser tout ce que

*vous avez dit pour construire nos « règles d'or des usages numériques ». Nous les partagerons également avec les autres élèves de l'école, avec nos parents... Nous déciderons de la façon dont nous les communiquerons plus tard ».*

Les élèves s'expriment librement et débattent autour de questions posées par l'enseignant :

- ⇒ « À quoi devons-nous surtout faire attention lorsque nous utilisons du matériel informatique (un ordinateur, une tablette...) ? »
  - À l'école ?
  - À la maison ?
- ⇒ « Que disent vos parents ? » - « Y a-t-il des règles à la maison ? » - « Si oui, quelles sont-elles ? » - « Pourquoi ont-elles été fixées ? »

*Au terme de la discussion, l'enseignant propose de faire le point sur ce qui a été échangé et propose aux élèves de reformuler les différents points soulevés. Ceux-ci sont notés au tableau au fur et à mesure.*

L'enseignant explique ensuite : « Nous allons placer ce que nous avons dit dans le cahier de correspondance. Ainsi, vos parents pourront en prendre connaissance. Cela vous permettra d'en parler avec eux et de leur demander leur avis. Peut-être auront-ils d'autres idées... »

---

### ACTIVITÉ À LA MAISON : « Nos règles d'or »

---

## 2. Elaboration des règles d'or [50 minutes]

Après avoir laissé le temps aux parents de réaliser l'activité "Nos règles d'or" avec leur enfant, un retour sur l'activité est effectué.

L'enseignant a préalablement collecté les conseils émis par les parents. Il les a notés au tableau (ou sur une feuille) afin que chacun puisse en prendre connaissance. S'il le souhaite, en le précisant aux élèves, il peut au préalable éviter les doublons et ne conserver qu'une idée commune.

Les « règles d'or » émises par les parents sont lues, commentées et débattues par les élèves.

Au terme de l'activité, les différentes idées sont reformulées et structurées. Idéalement, mieux vaut se limiter à 5 règles d'or. S'il y en a plus, l'enseignant peut proposer aux élèves de choisir celles qui leur semblent les plus importantes.

L'objectif suivant sera de communiquer ces règles (aux autres élèves, aux parents...). La démarche est proposée dans la fiche de présentation de la séance "Partageons nos règles d'or".



L'intention n'est pas de diaboliser les outils numériques utilisés par les élèves. Il s'agit surtout de définir des règles qui en favorisent une utilisation plus appropriée et respectueuse (de soi, des autres et de l'environnement).



Des pages liées à l'élaboration d'une charte des usages numériques (et des exemples de chartes) :

- <http://ia89.ac-dijon.fr/tice/?Charte-des-usages-du-numerique>
- <http://www.ac-grenoble.fr/missiontice38/spip.php?rubrique139>
- [http://pedagogie.ac-toulouse.fr/ien82-moissac/IMG/pdf/charte\\_internet\\_enfants.pdf](http://pedagogie.ac-toulouse.fr/ien82-moissac/IMG/pdf/charte_internet_enfants.pdf)